



**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

**RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL**

relatif à l'appui d'une demande de crédit de CHF 400'000.- pour la mise en œuvre d'une structure organisationnelle pour  
"Les Journées de la Métropole Horlogère" 2008-2009-2010

(du 2 avril 2008)

**AU CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Madame la présidente,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,

**Résumé**

Le projet ambitionne de mettre en place une série de manifestations ayant un lien direct avec l'horlogerie et mettant en valeur la ville de La Chaux-de-Fonds. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial espérée en 2009 est un atout majeur que le Conseil communal entend compléter, valoriser et exploiter. Les Journées de la Métropole Horlogère (JMH) ambitionnent en effet de créer un événement phare qui positionne La Chaux-de-Fonds comme la ville de référence en matière d'horlogerie et l'affirme comme "La Métropole horlogère". Cet événement annuel, axé sur les échanges professionnels, commerciaux et culturels, s'inscrit parfaitement dans la politique communale de mise en valeur du patrimoine et de développement de l'image de la Ville. De même, le concept correspond fortement à la volonté de l'Etat de développer le secteur touristique pour renforcer l'économie et l'attrait du canton de Neuchâtel en s'appuyant sur le thème du temps et de l'horlogerie.

C'est pourquoi, une impulsion financière est demandée tant à la Ville qu'au Canton et à la Confédération par le biais de la politique régionale. Après une phase de démarrage qui s'étalera sur trois ans, il est prévu que la manifestation prenne toute son ampleur et diversifie ses sources de financement.

## **Introduction**

La Journée Internationale du Marketing Horloger (JIMH) est née en 1997 à La Chaux-de-Fonds ([www.marketinghorloger.ch](http://www.marketinghorloger.ch)).

Elle réunit, chaque année à fin novembre, plus de 300 professionnels de la branche horlogère et des domaines du marketing et de la communication pour une journée de conférences, de débats et de réflexions sur le marketing horloger. La JIMH est un observatoire des tendances.

Depuis 2 ans, un nouveau volet s'est ajouté à la manifestation: la JRMH, autrement dit Journée de Recherche en Marketing horloger, scellant la collaboration avec le monde académique et qui, dès 2008, se tiendra au Club 44.

Cela fait donc 10 ans qu'une équipe d'une douzaine de personnes travaille sous l'égide de l'Association des Journées de Marketing. Le comité a acquis une expérience et un solide réseau auprès des marques horlogères, des fournisseurs et sous-traitants, des médias et du monde politique et académique. La JIMH s'est imposée en 10 ans comme l'un des rendez-vous majeurs de la branche horlogère après les salons de Bâle et de Genève.

Au terme de la dixième édition de la JIMH, un groupe de travail a mené une réflexion approfondie sur les possibilités d'accroître l'impact de la manifestation, et d'autre part, de créer un événement représentatif des savoir-faire horlogers du centre de compétences qu'est la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Cette réflexion, soutenue par la Ville, a conduit à l'élaboration d'un projet pour un événement majeur à La Chaux-de-Fonds, mettant l'horlogerie au centre de tous les intérêts et mobilisant tous les acteurs, avec des manifestations stratégiques, professionnelles, commerciales et culturelles.

L'ensemble de ces manifestations rassemblées sous une seule identité permettra de réaffirmer la vocation de La Chaux-de-Fonds en tant que "Métropole Horlogère".

Le projet JIMH met en valeur la créativité typiquement jurassienne, neuchâteloise, liée à l'industrie, aux métiers d'art, en même temps qu'il s'ouvre au monde, aux nouvelles tendances et au foisonnement créatif qui a toujours animé l'horlogerie.

Le projet JMH est un projet urbain, qui se développera à l'intérieur du plan en damier de La Chaux-de-Fonds, façonnée par le développement conjoint de son industrie, de son habitat et de ses équipements culturels. Dans ce plan, on peut dessiner un axe industriel, d'Est en Ouest, de la ville ancienne et ses ateliers vers la zone industrielle moderne du Crêt-du-Loche, puis un axe culturel, qui descend du Nord de la ville, des parcs et villas du Corbusier vers la bibliothèque, traversant l'avenue Léopold-Robert, au carrefour du Casino, vers l'Heure bleue, puis les musées.

### **Concept**

Le projet consiste à mettre en œuvre et réaliser une manifestation annuelle qui aura lieu en novembre-décembre de chaque année, sous la dénomination JMH, Les Journées de La Métropole Horlogère, articulée autour de 3 axes:

- **Journées professionnelles**, en collaboration avec les associations et organes faïtières de l'horlogerie.
- **Journées commerciales**, en collaboration avec les associations de commerçants, les détaillants, les associations, les marques: bourse horlogère, salon des antiquaires, marché de seconde main, ventes sortie d'usine, vente aux enchères, visites d'usines, portes ouvertes...
- **Journées culturelles**, en collaboration avec les institutions culturelles publiques et privées: expositions, créations et éditions originales, interventions dans la ville.

### **Des journées professionnelles à haute valeur ajoutée**

L'objectif premier de ces journées professionnelles est de créer et de faire vivre un espace de réseaux nécessaires aux professionnels de tous les métiers liés au développement de l'horlogerie.

En collaborant avec le MIH et des associations professionnelles telles que : Société Suisse de Chronométrie, UBAH, Swiss Engineering-UTS, Chambre Neuchâteloise de Commerce et de l'Industrie, AIP, FSRM, Jeune Chambre Economique, Association PME, Club Marketing Suisse, HE-ARC, etc., l'objectif est d'organiser durant deux semaines des conférences, des ateliers et des workshops sur des thèmes liés au développement scientifique et économique du monde de l'horlogerie. Toutes ces institutions ont déjà été consultées et ont réservé un accueil très positif à ce projet. Elles ont assuré les initiateurs de leur participation active et se sont portées volontaires soit pour organiser elles-mêmes un événement, une conférence, une sortie de leur association, une assemblée générale ; soit pour participer avec d'autres associations professionnelles à la mise sur pied d'un événement important ou encore faire le relais de ces journées en les communiquant par le biais de leurs organes de publication et de communication. De plus, afin de dégager des synergies entre les différentes associations et les professionnels de l'horlogerie, la haute école Arc sera sollicitée avec ses filières de formation en microtechnique et horlogerie, sa filière d'arts appliqués ainsi que ses filières d'économie.

L'axe professionnel des Journées de la Métropole Horlogère et l'organisation d'événements relatifs à l'horlogerie se doivent de fédérer, dans la période consacrée à ces journées, toutes les idées de manifestations et d'événements dans un programme commun pouvant ainsi offrir un vaste choix de rencontres et de thématiques. Cette manifestation contribuera ainsi à agrandir le cercle des habitués vers un plus large public par une communication s'intégrant dans un concept global. Ces journées professionnelles doivent également élargir et étoffer ces attributs par des journées de recherche, de réflexion et de formation liées à tous les métiers de l'horlogerie.

Un espace sera réservé pour tous les fournisseurs de l'horlogerie de la région afin qu'ils se présentent.

L'organisation des Journées Professionnelles de la Métropole Horlogère sera essentiellement un travail de coordination, de pilotage, de communication et d'accompagnement de et avec les comités des associations proprement dites. Elles bénéficieront d'une large autonomie tant organisationnelle que financière.

### **Les Journées commerciales de la Métropole Horlogère**

Le but des journées commerciales est d'attirer un grand nombre de visiteurs et de leur offrir la possibilité d'acquérir des montres et des produits horlogers. La Ville de la Chaux-de-Fonds sera animée par plusieurs comptoirs de vente :

**Ventes sortie d'usine**, proposant des marques de montres, fin de série ou anciens modèles à des prix attractifs. Un espace de boutiques ou stands d'exposition sera créé, proposant des produits de marque, en fin de série, en fin de saison ou en liquidation à des prix compétitifs.

Les produits nouveaux et de l'assortiment courants à prix plein ne s'exposeront pas dans le "Factory outlet" mais seulement dans les magasins des marques et chez les détaillants horlogers.

Les marques devront respecter les accords avec les représentants locaux et vendre à travers leur point de vente de la ville comme premier cercle. Ces "Factory outlets" temporaires pourront aussi stimuler la représentation des marques dans les points de vente locaux. L'accord verbal de quelques marques a déjà été obtenu.

**Marché de seconde main**, offrant des montres usagées, révisées, proposées par les professionnels du métier qui gèreront également des produits horlogers venant du tout public. L'objectif est d'offrir la possibilité à tout le monde d'acheter ou de vendre un objet horloger utilisé (montres, pendules, coffrets, présentoirs, livres, encyclopédie, outillage, ...) à un endroit spécifique aménagé pendant les JMH.

Ce marché de seconde main sera délégué à un ou plusieurs revendeurs spécialisés. Ils vendront leur stock ainsi que les objets déposés par les

gens sur une base de contrat en touchant une commission sur la vente de ces derniers.

**Bourse MIH / Salon des antiquaires-horlogers**, organisée dans le cadre du Musée International de l'Horlogerie, proposera des objets horlogers de plus grande valeur à un public de collectionneurs. La Bourse MIH existe depuis plus de trente ans et quelque 50 marchands y participent chaque année. Cette bourse devrait désormais s'orienter vers un salon des antiquaires horlogers présentant des objets anciens et rénovés d'une valeur de collection.

**Brocante horlogère**, consistera en un grand marché pour offrir au grand public un éventail très large d'objets horlogers ou ayant un lien avec ce secteur, de faible valeur.

La brocante est un véritable phénomène sociologique. Elle regroupe à la fois des professionnels et des particuliers. Ce marché sera organisé dans un lieu commun comme la halle aux enchères et durera en principe un week-end, en collaboration avec le MIH et Chronométriphilia.

**Détaillants locaux**, vibreront également au diapason de l'horlogerie en proposant des produits dérivés en relation avec ce domaine, tels que chocolats, livres, menus, ...

Une collaboration étroite avec les détaillants horlogers installés en ville est envisagée afin de dynamiser l'offre de produits horlogers à La Chaux-de-Fonds.

Ils feront partie du programme général des JMH avec la liste des marques qu'ils représentent et avec leurs actions spéciales durant l'événement. Ils seront intégrés, s'ils le souhaitent, dans la démarche de vente sortie d'usine et leurs espaces de vente pourront être décorés avec les visuels des JMH.

Les détaillants horlogers hors de La Chaux-de-Fonds pourront être intégrés au concept si leurs marques depositaires ne sont pas représentées en ville, soit par le biais de la démarche de vente sortie d'usine, en louant un espace de vente pendant la durée des JMH, ou encore inclus dans la communication et bénéficier de l'image de la manifestation.

**Ventes aux enchères**, s'adresseront aux amoureux d'objets rares et de valeur. Une priorité absolue sera donnée aux commerces locaux, puis cantonaux, à ceux de l'arc jurassien, enfin aux autres nationaux, puis internationaux.

Deux types de ventes aux enchères pourraient être organisés dans le cadre des JMH, l'une professionnelle, l'autre amateur. La vente professionnelle s'organisera une fois dans la période des JMH avec un partenaire de renom tel que : Sotheby's, Christie's, Antiquorum, ou Tajan qui ont l'expérience de préparer et présenter leur catalogue à un carnet d'adresses de collectionneurs. La vente aux enchères JMH sera intégrée

dans le carnet des ventes aux enchères institutionnalisées. Une telle vente aux enchères contribue à toucher un public cible très intéressant et participera à renforcer l'image de La Chaux-de-Fonds auprès de connaisseurs de l'horlogerie. Le volet amateur de la vente permettra à toute personne d'apporter sa pièce de valeur (montre), qui sera expertisée par un horloger pour confirmer la bonne marche de la pièce et un historien-horloger pour confirmer ou déterminer sa valeur et son prix de réserve.

Tant les marques, que les collectionneurs privés ou encore les antiquaires spécialisés sont les clients des ventes aux enchères qui connaissent un succès important.

**Ventes de produits complémentaires:** par exemple en marge des ventes sortie d'usine, la vente de produits complémentaires peut être envisagée. Les produits potentiellement intéressants sont: bracelets, écrins, présentoirs, affiches, boîtes à musique, fournitures et pièces de rechange rares, révision - réparation sur place, etc.

**Autres activités commerciales:** les commerçants de la ville auront la possibilité de se mettre au diapason des JMH et d'offrir toutes sortes de prestations déclinables avec l'horlogerie, telles que livres, confiseries, habits de marques horlogères, bijouterie et articles de luxe, restauration thématique (l'assiette du rhabilleur), etc. Le CID (Commerce Indépendant de Détail) est associé au projet et pourra ainsi faire toute suggestion de collaboration.

D'autres activités autour de la montre pourront voir le jour:

- Atelier horloger: réparer sa montre soi-même
- Démonstration horlogère, explication de la montre, des complications – formation
- Ecoles d'horlogerie qui se présentent, etc.

### **Une offre culturelle majeure à valeur de modèle**

Le projet JMH est porté par l'ambition de développer une série d'événements qui constitue un modèle culturel majeur explorant toutes les spécificités de La Chaux-de-Fonds en tant que communauté urbaine façonnée par l'industrie horlogère. Cette série d'événements doit être attachée à la spécificité chaux-de-fonnière dans le domaine du design industriel et horloger. Il apparaît également que ces événements doivent se singulariser du reste de l'offre culturelle et mettre en valeur le patrimoine architectural et industriel de la ville. Les JMH souhaitent jouer un rôle important dans ce domaine, puisque le point de vue des artistes donne matière à réflexion sur notre perception de la mesure du temps et son prolongement industriel.

Les JMH veulent poursuivre leur rôle de générateur de projets culturels transversaux, dans lesquels le design, la mode, les arts plastiques, l'écriture, la musique, le théâtre, le cinéma et les expositions trouveront leur place. Les JMH désirent encourager les initiatives privées et souhaitent également collaborer avec les acteurs culturels locaux, nationaux et internationaux, pour des projets visionnaires, annonciateurs de tendances nouvelles, fondés sur des critères d'innovation et d'excellence.

L'un des buts du projet est d'offrir une plate-forme de créativité et de susciter la création d'œuvres originales, dans toutes les disciplines artistiques, inspirées par la thématique de la Métropole Horlogère. Ce thème si riche peut ouvrir des champs d'investigations multiples, inspirés par l'histoire urbaine, l'histoire humaine et technique qui a façonné cet environnement. La Chaux-de-Fonds est une ville culturelle et ses ressources sont importantes. Même si ses infrastructures culturelles ne bénéficient pas du prestige des réalisations architecturales des grandes métropoles, nous avons à disposition des lieux très intéressants, parmi lesquels le complexe de l'Heure bleue avec son Théâtre et sa Salle de Musique, les musées, MIH (Musée International de l'Horlogerie), MBA (Musée des Beaux arts) et Musée d'Histoire, le Conservatoire, les cinémas, et nombre de maisons privées pouvant accueillir des événements culturels.

Le projet comprend la création d'œuvres musicales originales par le biais de commandes à des compositeurs contemporains. Est également projetée, la création théâtrale pour adultes et pour enfants. Une édition d'un ouvrage ayant trait à l'horlogerie et son évolution est prévue en partenariat avec l'Institut neuchâtelois. D'autre part, les thèmes de la métropole horlogère et de la mesure du temps seront abordés sous l'angle d'un cycle cinématographique en collaboration avec Passion Cinéma.

La thématique culturelle sera, au fil du temps, abordée sous de multiples aspects et pourra faire l'objet de collaborations avec des institutions au rayonnement international ainsi que des marques horlogères.

Les **Journées du patrimoine horloger** (JPH) s'intègrent parfaitement au projet JMH. Les visites d'usines et bâtiments emblématiques mises sur pieds dans le cadre de la candidature des deux villes du Haut à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial, et dès 2008 organisées par le Service d'urbanisme au travers de son secteur "patrimoine", a rencontré un franc succès lors de sa première édition en novembre 2007 avec 3'000 visites, preuve qu'une demande importante existe. Plusieurs sous-traitants de la branche ont affirmé, dans le bilan tiré de la première édition, avoir pris conscience de l'occasion ainsi fournie de faire mieux connaître leur entreprises à leurs clients externes à la région et de l'intérêt de leur activité pour le grand public.

Naturellement, les trois musées MIH, des Beaux arts et d'Histoire seront sollicités pour participer au projet par le biais d'expositions en relation avec le thème de l'horlogerie et de la mesure du temps.

Enfin, les marques horlogères sont souvent propriétaires de bâtiments historiques et/ou de collections. Le projet JMH souhaite mettre ce patrimoine en valeur et proposera aux marques de s'associer aux manifestations organisées.

A terme, et dans la perspective d'un développement, d'autres institutions culturelles et de formation sont susceptibles de monter des expositions et des conférences thématiques.

### **Image et retombées financières**

Initiative avant tout privée, le projet JMH apporte une réflexion importante sur le renforcement de l'identité de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Il s'agit d'un projet de développement qui répond largement aux critères de la NPR (nouvelle politique régionale), en termes d'innovation, de développement touristique, de mise en réseau et de création d'emplois.

La Chaux-de-Fonds et sa région doivent valoriser leur lien étroit avec l'horlogerie. Une inscription sur la Liste du patrimoine mondial serait une chance qui doit être mise à profit. A l'instar d'autres villes européennes qui ont su, au cours des dernières décennies, bâtir leur "marque" et créer un "label", ces journées commerciales - qui se dérouleront en parallèle et en complément aux journées professionnelles et culturelles - sont la pierre angulaire des semaines événementielles. En effet, les Journées de la Métropole Horlogères ont un fort objectif d'image et également un but économique au travers duquel des retombées financières concrètes sont projetées.

Le projet JMH se distingue des manifestations périodiques de type festival par le fait qu'il induit son propre calendrier. Il se construit sans limite dans l'intensification de son réseau et de ses activités dans les trois domaines: professionnel, commercial et culturel. La mise en réseau de tous les acteurs influents concernés constitue la première étape de la construction du projet, qui est évolutif et dont la première phase de développement se déroule sur trois ans: 2008, 2009, 2010.

Le projet JMH ne se fige pas, il crée son propre *temps*, il s'alimente sans cesse des actions de ses partenaires, il s'en adjoint de nouveaux et construit, à travers ce maillage d'apports mutuels, une activité créative permanente qui donne à La Chaux-de-Fonds, sa vocation de *Métropole horlogère*... D'aucuns y verront une ruche. Pas faux!

Une vaste campagne publicitaire informera le grand public et les organismes de voyages de l'événement et leur proposera, en collaboration avec Tourisme neuchâtelois, un éventail d'offres attractives d'accueil.

Une manifestation telle que les Journées de la Métropole Horlogère, outre les incidences économiques de la manifestation elle-même, aura des retombées sur l'ensemble du tissu économique régional. Les transports, l'hôtellerie et la restauration, le commerce local, les agences de voyages ainsi que les prestataires de services et de tourisme bénéficieront de l'afflux de monde durant toute cette période et même au-delà.

Les évaluations faites lors de l'établissement du compte de profits & pertes ont montré un potentiel de retombées très intéressantes dans le tissu économique local.

Ces retombées ont été résumées et estimées de la façon suivante par les promoteurs du projet :

<b>Retour à l'économie locale</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
	CHF	CHF	CHF
Frais d'organisation et de communication JMH	700 000.-	1 100 000.-	1 250 000.-
Axe professionnel	200 000.-	350 000.-	400 000.-
Axe commercial	750 000.-	1 500 000.-	2 500 000.-
Axe culturel	250 000.-	560 000.-	600 000.-
Dépenses des visiteurs des JMH (~8000 à CHF 50-70/visiteur/jour)	250 000.-	400 000.-	550 000.-
<b>Total</b>	<b>2 150 000.-</b>	<b>3 910 000.-</b>	<b>5 300 000.-</b>

A titre de comparaison, il est sûrement utile de mentionner la récente initiative de la Ville de Bienne, dont les autorités viennent de décider d'un investissement de 1,5 million de francs pour mettre en valeur, par une signalétique interactive conçue en partenariat avec les entreprises, la présence de l'horlogerie dans cette Ville.

### **Marketing et communication**

Comme évoqué sous le thème des enjeux et des intérêts de la manifestation, un événement de cette importance se doit de véhiculer loin à la ronde les valeurs et l'image d'une ville métropole et de toute sa région. Il est prévu de décorer la Ville de La Chaux-de-Fonds aux couleurs des Journées de la Métropole Horlogère. Une carte géante et des oriflammes indiqueront tous les lieux et les entreprises s'intégrant dans la chaîne de valeur de l'horlogerie. Une vaste campagne de communication informera le grand public, les amoureux de l'horlogerie, les spécialistes et les organismes de voyages de l'événement. Les JMH proposeront, en collaboration avec Tourisme neuchâtelois et les agences

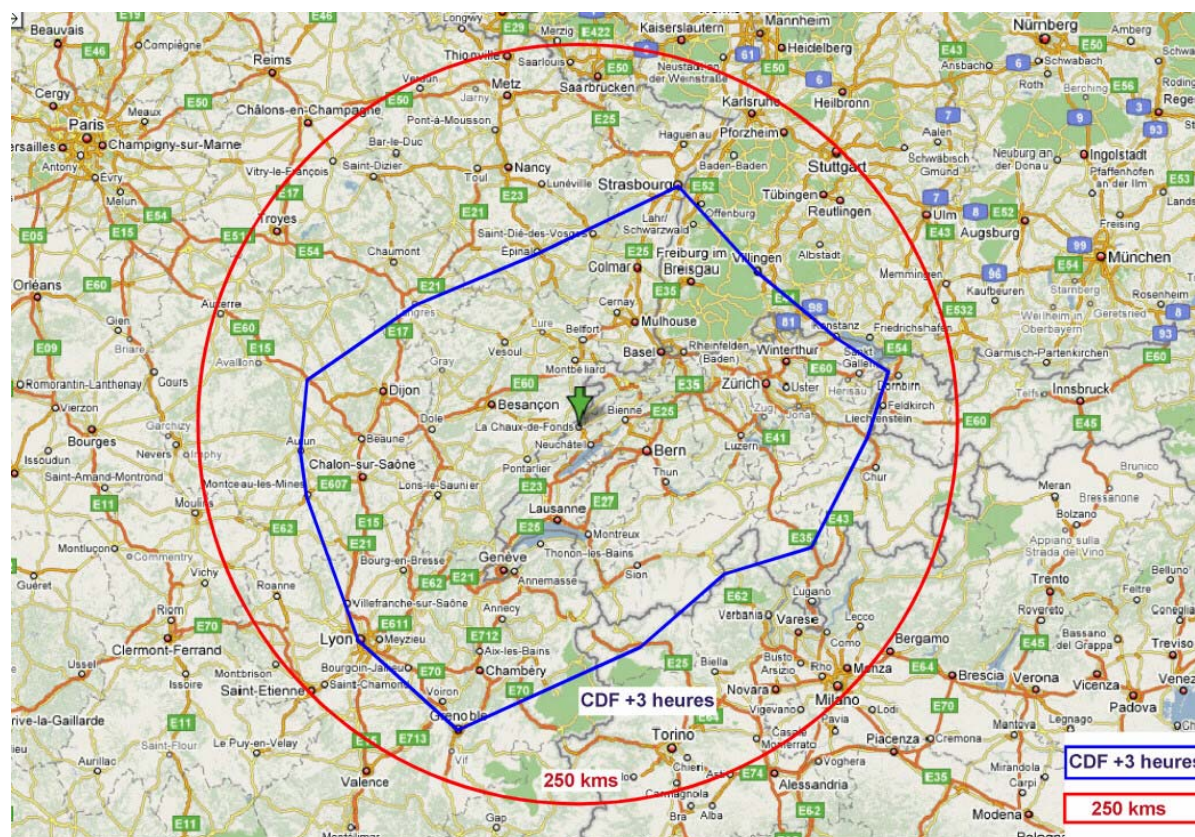
de voyages de la région, un éventail d'offres attractives de prestations et d'accueil. Ce serait également une manière originale et dynamique de mettre en valeur la probable inscription de la ville sur la Liste du patrimoine mondial.

## **Publics**

Les publics attendus lors de ces journées sont variés et selon le genre d'événement très ciblés. On peut citer:

- représentants des groupes horlogers et des marques,
- fournisseurs et sous-traitants du monde horloger,
- fournisseurs de services,
- créateurs,
- employés de l'horlogerie: Suisse 45'000 – Canton de Neuchâtel 12'000,
- médias nationaux et internationaux,
- réseau académique et écoles spécialisées,
- réseau des collectionneurs et experts en horlogerie,
- grand public amoureux d'horlogerie, d'art et de culture,
- autorités politiques et autres personnalités de premier plan.

## **Cartographie de la zone d'action de communication**



Le premier périmètre représente la zone d'accès à La Chaux-de-Fonds à 3 heures de route en véhicule motorisé. Les autocaristes exercent leur

action à l'intérieur de ce périmètre de 3 heures. Cette zone prioritaire comporte quelque 12 à 14 millions de personnes.

Le second périmètre délimite un rayon de 250 km à vol d'oiseau de La Chaux-de-Fonds, comprenant de grandes agglomérations telles que Milan, Turin, Stuttgart, Karlsruhe. Outre la route et le rail, il faut tenir compte du potentiel d'accueil de visiteurs par la voie aérienne avec une offre adéquate de l'aéroport des Eplatures.

## **Structures et organisation**

### **Forme juridique**

Lors de l'entrée du projet dans sa phase de réalisation, une association sera créée. Outre les initiateurs du projet, ses membres seront recrutés auprès des institutions et organismes qui seront partenaires du projet. En outre, les collectivités publiques, soit au moins la Ville et le Canton, disposeront d'un siège au comité et pourront par ce biais en contrôler le fonctionnement. L'association sera inscrite au registre du commerce et sera propriétaire du concept et de la raison sociale "JMH, Journées de la métropole horlogère". Les statuts, en cours de rédaction, seront soumis à l'approbation du Conseil communal et du Conseil d'Etat. Le siège de l'association sera à La Chaux-de-Fonds.

### **Fonctions & Tâches**

- Direction: gestion du projet et coordination, relations avec autorités CDF, NE, CH, recherche de fonds. Cette fonction de direction est assumée par un bureau exécutif de minimum cinq personnes.
- Axe commercial: organisation, relations, contacts, exploitation.
- Axe professionnel: organisation, relations, contacts, gestion et administration de projets.
- Axe culturel: conception, direction artistique, organisation, gestion et administration de projets.
- Communication: stratégie, mise en œuvre et suivi de la communication.
- Relations publiques: représentation auprès des autorités, des sponsors, des mécènes des médias et des partenaires de la manifestation, ainsi que lors d'autres événements.
- Secrétariat: gestion et suivi de la correspondance, des procès-verbaux, des rendez-vous.
- Logistique et services: coordination et gestion des espaces, du service d'exposition, des services annexes de structures et d'infrastructures, des relations avec les organismes touristiques et les voyagistes.
- Finances: tenue du budget, de la trésorerie, des comptes et bilans intermédiaires.
- Sponsoring: contacts, relations avec les sponsors, recherche de donateurs, surveillance de l'exécution des contrats.
- Aspects légaux: tous les contrats avec les partenaires, les sponsors, les prestataires,...

Les fonctions seront attribuées par le biais de mandats de prestations. Chaque mandat fera l'objet d'un devis, d'une évaluation objective de la direction, d'une négociation des offres auprès des prestataires privés ainsi que des services de l'administration publique.

Dans la mesure du possible, les mandats seront confiés à des prestataires de la région ou du canton.

A titre illustratif, les diverses fonctions ont été chiffrées pour les trois premières années de fonctionnement de la structure d'organisation.

<b>Fonctions</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
	CHF	CHF	CHF
Direction	75 000.-	75 000.-	75 000.-
Resp. axe professionnel	30 000.-	30 000.-	25 000.-
Resp. axe commercial	30 000.-	72 000.-	60 000.-
Resp. axe culturel	30 000.-	36 000.-	36 000.-
Communication	20 000.-	24 000.-	20 000.-
Relations publiques	18 000.-	18 000.-	18 000.-
Logistique et services	18 000.-	54 000.-	40 000.-
Finances	18 000.-	22 000.-	20 000.-
Sponsoring	24 000.-	24 000.-	24 000.-
Aspects légaux	30 000.-	40 000.-	17 000.-
Secrétariat	27 000.-	30 000.-	30 000.-
<b>Total</b>	<b>320 000.-</b>	<b>425 000.-</b>	<b>365 000.-</b>

### **Porteurs du projet**

**Kalust Zorik**, directeur InterTech, consultant stratégie et marketing, président AJM et JIMH, membre du comité Swiss Marketing Club NE.

**Marcel Schiess**, directeur de l'Agence, agence artistique, directeur artistique des JIMH, responsable des projets culturels JMH, membre de la Société Suisse des Auteurs, SSA, membre fondateur du groupe INITIATIVE PRIVÉE.

**Jean-Claude Cattin**, directeur CMT JEMTEC, conseiller en stratégie et marketing, président Swiss Marketing Club JU/JB, responsable technique JIMH, membre du comité de Swiss Engineering.

- Organismes de grandes manifestations avec 10 ans d'expérience
- Réseau de contact avec la totalité du milieu horloger
- Communication visuelle et médiatique de haut niveau
- Liens étroits avec le monde artistique national et international
- Contacts importants avec le monde académique
- Réseau de contact avec l'ensemble des milieux culturels

Ces trois personnes sont appuyées dans leurs démarches par un comité consultatif composé d'un représentant de l'Etat, du tourisme, du

commerce local, des musées, de l'AIP, des milieux académiques et de la Ville (service économique et patrimoine).

### **Plan financier**

Une recherche de financement tant auprès des bailleurs de fonds publics: Commune, Canton et Confédération (NPR, nouvelle politique régionale), que des bailleurs de fonds privés: sponsors, mécènes et donateurs, est en cours.

Un document résumant les éléments financiers figure en annexe du présent rapport.

Le financement de la manifestation JMH « Les Journées de la Métropole Horlogère » doit être couvert pour toutes les dépenses fixes avant le jour "J". Ces dépenses sont liées aux frais d'organisation, à l'élaboration de l'identité visuelle et à tous les éléments de communication de l'événement.

Sur la base des éléments constitutifs du dossier, un budget sur 3 ans a été élaboré. La présentation de ce budget est faite de telle sorte que les flux financiers engendrés par les partenaires de la manifestation sont répertoriés à gauche et les flux financiers gérés par l'association JMH se trouvent à droite de chaque année.

De façon générale, les contributions privées telles que sponsoring, mécénat et donateurs couvrent les frais de création, de réalisation et de diffusion de la communication, alors que les contributions publiques couvrent les frais de structure et de mise en œuvre de la manifestation.

Le financement public de la manifestation est réparti entre la Ville de La Chaux-de-Fonds, le Canton de Neuchâtel, la Confédération et d'autres sources de contribution. Les contributions respectives de la Ville et du Canton sont de part égale et décroissante sur les 3 ans.

En regard des flux financiers globaux de ces trois années, on constate que les contributions publiques sont respectivement de 23%, 12% et 8%.

### **Conséquences sur les finances**

La charge annuelle moyenne pour la ville sera de :

- amortissement : **CHF 400'000.- \* 33,3 %** CHF 133'333.-
- intérêts à 3,5 % (taux moyen des emprunts Ville)  
sur la moitié de l'investissement CHF 7'000.-

soit une charge annuelle moyenne de CHF 140'333.-

La dépense étant engagée sur trois ans, la période d'amortissement, avec un taux de 33,3 %, s'étendra elle sur 5 ans, avec un montant d'amortissement maximum la troisième année.

La dépense n'a pas été portée au budget des investissements 2008, mais le Conseil communal juge que la portée stratégique du projet et la situation actuelle de la conjoncture font de ce projet une opportunité qu'il faut saisir. Le montant engagé cette année devra toutefois trouver une compensation par l'abandon d'une dépense équivalente parmi les autres objets portés au budget des investissements. Le Conseil communal a prévu de procéder aux choix nécessaires dans cette direction en avril 2008.

### **Conséquences sur les ressources humaines**

Les éventuelles tâches assumées dans le cadre de l'organisation des JMH (participation organisationnelle) seront assumées dans le cadre normal des services concernés.

### **Rapprochement et collaborations avec Le Locle**

La probable inscription sur la Liste du patrimoine mondial concerne les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle et il devrait en être de même pour les éditions 2008 et 2009 des Journées du patrimoine horloger. Les difficultés rencontrées depuis la deuxième partie de l'année 2007 pour définir les bases de la poursuite de la collaboration initiée avec la préparation de la candidature ont cependant démontré qu'à l'heure actuelle, ces seules questions représentent déjà un objectif fort ambitieux de la collaboration entre les deux Villes. Afin de donner l'impulsion et ancrer les JMH dans le paysage professionnel, culturel et commercial lié à l'horlogerie, le Conseil communal a ainsi admis que les délais de mise en œuvre devaient être plus courts et qu'il était important de concentrer les efforts sur un seul site. Il sera cependant possible, suivant les motivations des autorités locloises, d'étendre à l'avenir les JMH au Locle suivant des modalités à définir.

### **Éléments relatifs au développement durable**

En cherchant à mobiliser un grand nombre d'acteurs pour s'inscrire dans une démarche qui contribue à une image positive et plus forte de la Ville de La Chaux-de-Fonds, et en contribuant à développer autour des compétences industrielles phares de la région des activités de services contribuant à la fixation des revenus tirés de l'exportation, le projet constitue indéniablement une contribution au développement économique de la région.

En inscrivant de surcroît le projet dans une ambition culturelle et sociale faisant appel à l'histoire et au patrimoine de la ville et de la région, le projet n'est pas qu'un projet économique, mais doit contribuer au

renforcement de l'identité d'une région qui, de tout temps, a souhaité s'ouvrir au monde tout en affirmant ses spécificités.

De toute évidence, le projet s'inscrit ainsi dans une perspective de développement durable.

### **Conclusion**

L'identification de la Ville de La Chaux-de-Fonds comme centre de compétences horloger semble être la meilleure voie de création d'une image forte et porteuse pour notre cité. De nombreuses analyses et enquêtes ont toujours mis en avant le déficit d'image de La Chaux-de-Fonds. Votre Conseil avait d'ailleurs accordé un crédit de CHF 1'000'000.- en 1998 pour combler cette lacune et les récentes auditions menées dans le cadre de la redéfinition de la politique de communication de la Ville ont confirmé l'atout spécifique que La Chaux-de-Fonds pouvait mettre en valeur dans ce domaine.

Il apparaît que le projet de Journées de la Métropole Horlogère s'inscrit parfaitement dans la politique communale de ces dernières années (Art nouveau, inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Journées du patrimoine horloger, mise en valeur du patrimoine,...) que dans celle que le Canton entend développer en terme de tourisme (Rapport Furger). De plus, de par son aspect multidimensionnel et évolutif, le concept aura un impact grandissant et fédérateur.

Il s'agit aujourd'hui pour nos autorités de donner l'impulsion qui permettra au projet issu de l'initiative privée de démarrer et de se développer en suscitant l'adhésion de nombreux partenaires. La participation financière qui vous est demandée est conditionnée à une participation équivalente du Canton auprès duquel une requête parallèle a été déposée.

Par conséquent, nous vous demandons, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, de bien vouloir accepter l'arrêté ci-dessous.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président  
Laurent Kurth

Le chancelier  
Sylvain Jaquenoud

LE CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal

arrête:

**Article premier.-** Un crédit d'investissement de CHF 400'000.- est accordé au Conseil communal pour la mise en œuvre d'une structure organisationnelle pour "Les Journées de la Métropole horlogère" 2008-2009-2010. Cet accord est conditionné à une participation équivalente du Canton.

**Article 2.-** L'investissement sera amorti en trois ans.

**Article 3.-** Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

**Article 4.-** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente  
Katia Babey Falce

Le secrétaire  
Pierre-André Monnard